



**Procès-verbal de la réunion de l'Assemblée générale annuelle ordinaire  
tenue le vendredi 5 novembre 2021, à 9 h, à distance via la plateforme ZOOM**

---

**0. INSCRIPTION DES MEMBRES DU SPUL**

Les membres se sont inscrits et ont joint la plateforme Zoom à compter de 8 h 30.

**1. CONSTATATION DU QUORUM, OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE, BIENVENUE AUX MEMBRES**

Le président de la séance, Yvan Leanza, constate, à 9 h, que le quorum est atteint. Il constate également que les procédures de convocation ont été suivies selon les règles de procédure et il déclare l'assemblée ouverte.

Il souhaite la bienvenue aux membres du SPUL et rappelle quelques consignes pour le bon déroulement de la séance virtuelle.

Les votes se dérouleront par sondage ZOOM (accord, désaccord, abstention). Cela garantit la confidentialité du vote.

Pour permettre aux adjointes du SPUL d'assister le président et la secrétaire pendant la rencontre, le président invite la secrétaire, Madeleine Pastinelli, à présenter une proposition :

**Proposition PASTINELLI – RIGAUX-BRICMONT (AG 2021-11-05\_01)**

*Que l'Assemblée générale accepte la présence de Lucie Hudon, Caroline Dallaire, Isabelle Fillion, Céline St-Germain et Catherine Vézina (directrice générale et adjointes administratives du SPUL) comme scrutatrices et aides à la gestion de la présente assemblée avec droit de présence lors de huis clos.*

Le vote se tient par sondage ZOOM.

**Adoptée à l'unanimité**

Yvan Leanza invite le Comité exécutif à se présenter. Chacun des membres du Comité exécutif se présente brièvement à tour de rôle.

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Le président de l'assemblée invite la secrétaire à présenter l'ordre du jour :

**Proposition PASTINELLI – BASTIEN (AG 2021-11-05\_02)**

*Que l'Assemblée générale adopte l'ordre du jour du 5 novembre 2021.*

## **Ordre du jour**

0. Inscription des membres du SPUL
1. Constatation du quorum, ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Enregistrement de la séance de l'Assemblée générale
4. Adoption du procès-verbal des séances de l'Assemblée générale du 6 novembre 2020 et du 19 janvier 2021
5. Suites au procès-verbal des séances de l'Assemblée générale du 6 novembre 2020 et du 19 janvier 2021
6. Rapport annuel 2020-2021 du Comité exécutif | Approbation
7. Perspectives pour l'année 2021-2022 | Information
8. Modifications aux Statuts du SPUL | Présentation et vote
9. Dossiers de la trésorerie
  - Rapport du Comité de surveillance de l'administration financière du SPUL | Réception
  - États financiers du fonds de fonctionnement du SPUL du 1<sup>er</sup> juin 2020 au 31 mai 2021 | Adoption
  - États financiers audités du fonds de réserve du SPUL du 1<sup>er</sup> juin 2018 au 31 mai 2021 | Adoption
  - Transfert du fonds de fonctionnement au fonds de réserve | Résolution
  - États financiers du CGAC du 1<sup>er</sup> juin 2019 au 31 mai 2020 et du 1<sup>er</sup> juin 2020 au 30 mai 2021 | Adoption
  - Prévisions budgétaires du SPUL du 1<sup>er</sup> juin 2021 au 31 mai 2022 | Dépôt
10. Changement au taux de cotisation | Présentation et vote
11.
  - Élections : rapport sur les mises en candidature
  - Président.e de l'Assemblée générale du SPUL un poste | vote à main levée
  - Président.e suppléant.e de l'Assemblée générale du SPUL un poste | vote à main levée
  - Comité de surveillance de l'administration financière du SPUL trois postes de membre | vote à main levée
12. Information du président et questions des membres
13. Affaires nouvelles
14. Levée de l'assemblée

Yvan Leanza invite les membres à amender l'ordre du jour, s'ils le souhaitent.

Il invite les membres à adopter l'ordre du jour tel que proposé.

Le vote se tient par sondage ZOOM.

**Adopté à l'unanimité**

### **3. ENREGISTREMENT DE LA SÉANCE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

Le président de la séance invite le président du SPUL, Louis-Philippe Lampron, à présenter une proposition.

#### **Le Comité exécutif propose : (AG 2021-11-05\_03)**

*Que l'Assemblée générale accepte que la présente séance de l'Assemblée générale du SPUL soit enregistrée aux seules fins d'aide à la rédaction du procès-verbal.*

Le président invite les membres à voter sur la proposition.

Le vote se tient par sondage ZOOM.

**Adoptée à l'unanimité**

### **4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DES SÉANCES DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 6 NOVEMBRE 2020 ET DU 19 JANVIER 2021**

Le président de l'assemblée invite la secrétaire à présenter le procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du vendredi 6 novembre 2020.

#### **Proposition PASTINELLI – BORGONOVO (AG 2021-11-05\_04)**

*Que l'Assemblée générale adopte le procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du vendredi 6 novembre 2020.*

Le président de la séance soumet le procès-verbal à l'examen de l'assemblée.

Le président de l'assemblée invite les membres à adopter le procès-verbal de la réunion du 6 novembre 2020 tel que proposé.

Le vote se tient par sondage ZOOM.

**Adopté à l'unanimité**

Le président de l'assemblée invite la secrétaire à présenter le procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire du mardi 19 janvier 2021.

#### **Proposition PASTINELLI – RIGAUX-BRICMONT (AG 2021-11-05\_05)**

*Que l'Assemblée générale adopte le procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire du mardi 19 janvier 2021.*

Le président de la séance soumet le procès-verbal à l'examen de l'assemblée.

Le président de l'assemblée invite les membres à adopter le procès-verbal de la réunion du 19 janvier 2021 tel que proposé.

Le vote se tient par sondage ZOOM.

**Adopté à l'unanimité**

## **5. SUITES AU PROCÈS-VERBAL DES SÉANCES DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 6 NOVEMBRE 2020 ET DU 19 JANVIER 2021**

Le président invite les membres à poser leurs questions à la fin des suivis.

Louis-Philippe Lampron indique les suites :

### **PROCÈS-VERBAL DU 6 NOVEMBRE 2020**

#### **Espace des professeur.e.s**

Concernant le projet d'espace des professeurs, les démarches ont été interrompues dans le contexte de la COVID-19. Il n'y a donc eu aucun développement dans ce dossier et le projet devrait être réactivé dans l'année à venir.

#### **Volet communication avec les membres**

Le SPUL s'est doté d'un nouveau nom de domaine, spul.ca, qui lui est propre et qui permet l'hébergement du site web de même que l'octroi d'adresses courriel aux membres des différents comités.

#### **Refonte du site Internet**

Le nouveau site Internet a été lancé en mai 2021 et est actuellement en phase d'évaluation.

#### **Révision des Statuts du SPUL**

Le chantier de révision des statuts du SPUL a été interrompu dans le contexte de la COVID-19 et en vue de la préparation de la prochaine négociation. Le travail sur cette révision est au programme des réunions du Conseil syndical pour l'hiver 2022.

#### **Négociation SPUL-AESPUL 2022-202X**

La convention a été de nouveau prolongée par une lettre d'entente. Les comités de négociation ont commencé leurs rencontres en octobre et les négociations sont en cours en vue du renouvellement de la convention.

### **PROCÈS-VERBAL DU 19 JANVIER 2021**

#### **Négociation de la convention collective 2020-20XX**

La lettre d'entente pour reconduire la convention collective 2016-2020 a été signée le 29 janvier 2021.

Dû à la situation de COVID, d'autres lettres d'entente ont été signées depuis :

- Signée le 24 février 2021 :

Lettre d'entente Titularisation – contexte mesures d'urgence sanitaire liées à la pandémie de COVID-19.

- Signées le 12 août 2021 :

Lettre d'entente Dispositions en raison de la prolongation de la situation liée aux mesures d'urgence sanitaire;

Lettre d'entente Agrégation – contexte mesures d'urgence sanitaire liées à la pandémie de COVID-19;

Lettre d'entente AER – contexte mesures d'urgence sanitaire liées à la pandémie de COVID-19.

## **6. RAPPORT ANNUEL 2020-2021 DU COMITÉ EXÉCUTIF | APPROBATION**

Le président de l'assemblée invite le président du SPUL à présenter une proposition et, par la suite, à présenter le rapport annuel.

### **Le Comité exécutif propose : (AG 2021-11-05\_06)**

*Que l'Assemblée générale approuve le rapport annuel du Comité exécutif pour l'année 2020-2021.*

Louis-Philippe Lampron présente le rapport annuel. Il explique que celui-ci fait état des activités du CEX qui était en fonction jusqu'à la fin du mois de mai 2021 et qu'il fait également état des activités des différents comités du SPUL pour l'année 2020-2021.

Le président invite les membres à voter sur la proposition.

Le vote se tient par sondage ZOOM.

**Adoptée à la majorité**

## **7. PERSPECTIVES POUR L'ANNÉE 2021-2022 | INFORMATION**

Le président de l'assemblée invite le président du SPUL à présenter les perspectives pour l'année 2021-2022.

Le président du SPUL annonce qu'au cours de la prochaine année, les travaux dans les dossiers suivants seront poursuivis par le nouvel exécutif du SPUL :

### **Plan d'action CEX**

L'exécutif qui est entré en fonction en juin dernier travaille à la mise en œuvre de son plan d'action qui vise trois grands objectifs : faire du SPUL un interlocuteur incontournable de la haute direction de l'université ; préparer et positionner le SPUL avec force en vue de la prochaine négociation ; et, enfin, favoriser la transparence et la circulation des idées au sein des instances syndicales.

## **Révision des statuts de l'Université Laval**

Le projet de révision des statuts de l'UL a constitué une occasion de commencer à mettre en œuvre le plan d'action du CEX. Le projet préoccupe tant le CEX que le Conseil syndical et le travail sur ce dossier sera poursuivi avec pour objectif que le projet de révision des statuts soit retiré.

## **Négociation de la convention collective SPUL-UL 2020-20XX**

La lettre d'entente par laquelle la convention a été prolongée prévoit que le SPUL dépose un cahier des charges en vue de la prochaine négociation d'ici septembre prochain. On prévoit travailler à la mise au point de ce cahier des charges dès cet automne et faire circuler celui-ci largement. La démarche vise un double objectif : d'une part, permettre aux collègues de s'approprier les grands enjeux de la prochaine négociation de façon à les mobiliser et, d'autre part, profiter du contexte de la course au rectorat pour donner un maximum de visibilité à certains enjeux qui seront au cœur de la négociation de façon à emmener les candidats à prendre position sur ceux-ci.

## **Révision des Statuts du SPUL**

Les statuts du SPUL feront l'objet d'un travail de révision sur lequel on prévoit travailler avec le conseil syndical à la session d'hiver. L'objectif de cette révision sera de favoriser la transparence, la circulation des idées et la circulation des membres au sein des instances du SPUL.

## **Comité sur l'université post-COVID**

Parmi les dossiers qui se sont récemment imposés à l'agenda du CEX et du Conseil syndical, il y a la création d'un comité composé uniquement d'administrateurs.trices et chargé de réfléchir à l'avenir de l'enseignement dans le contexte post-COVID, ce qui apparaît comme tout à fait inacceptable. On est à réfléchir à ce que seront les prochaines interventions du syndicat en lien avec ce dossier.

## **Communications du SPUL (incluant les réseaux sociaux)**

Le CEX travaille également à la modernisation des communications du SPUL. Le vice-président Simon Viviers est responsable de ce dossier. Le SPUL est maintenant présent sur Facebook, Twitter et LinkedIn. Les membres sont invités à suivre le SPUL sur les réseaux sociaux et à partager les publications du SPUL lorsqu'ils jugent pertinent de le faire. Le CEX a récemment produit deux capsules vidéo en lien avec le dossier de révision des statuts de l'Université Laval, dont une qui poste sur la collégialité et qui est destinée à la population en général. On travaille enfin au développement d'un plan de communication qui vise à nous aider à devenir plus efficaces dans les communications.

## **Vie syndicale et mobilisation de l'expertise des membres**

Le CEX tient à remercier les membres de leur réponse à l'appel qui leur a été lancé pour écrire à la secrétaire générale relativement au projet de révision des statuts de l'Université Laval. La réponse des collègues a été riche et importante, plus d'une centaine de collègues ont pris le temps d'écrire à la secrétaire générale, ce qui donne beaucoup de force et de crédibilité au syndicat dans son travail sur ce dossier. L'année qui vient -- avec la négociation de la convention, le projet de révision des statuts et le contexte post-COVID -- s'annonce riche d'occasions pour mobiliser les collègues, à plus forte raison qu'on sent une volonté de l'administration de pérenniser les sacrifices qui ont été consentis de façon temporaire à cause de la COVID. Le

président Lampron invite les membres à ne pas hésiter à s'impliquer dans les activités syndicales et les comités du SPUL.

### **Questions des membres**

Georges Lévesque demande si la révision des chapitres de la convention qui avait été commencée l'an dernier va se poursuivre.

Louis-Philippe Lampron explique que la stratégie qui a été adoptée est différente de celle qu'on mettait de l'avant dans le passé puisque ce qu'on doit préparer en vue de la négociation c'est un cahier des charges des demandes et non pas le texte d'une convention. L'ancien comité de négociation avait préparé un projet de convention, qui a été envoyé aux délégués pour qu'on puisse s'inspirer des propositions qu'il contenait pour nourrir le travail d'élaboration du cahier des charges. La stratégie est différente de celle qui a été mise de l'avant précédemment. Il ne s'agit pas de travailler dans le détail du texte d'une convention idéale, mais plutôt de s'entendre sur les idées générales qui seront présentées dans le cahier des charges.

Arnaud Anciaux demande si on sait ce que sont les réactions de la secrétaire générale et de la haute administration aux protestations des collègues dans le dossier de la révision des statuts de l'UL et demande ce que sont les autres pistes d'action ou de mobilisation qu'on envisage pour faire reculer l'administration dans ce dossier.

Louis-Philippe Lampron explique qu'on a eu une réunion du Regroupement des associations syndicales et étudiantes de l'UL (RASUL) lors de laquelle on a pu s'entendre sur une posture commune, soit de demander l'arrêt des démarches de révision des statuts et de solliciter une rencontre des différents représentants des associations et syndicat avec la Secrétaire générale. En réponse à cette demande, la secrétaire générale s'est engagée à préparer une deuxième version de son projet de révision des statuts et à la soumettre pour commentaires à la communauté universitaire avant d'être soumise aux instances. Il explique qu'en vue de la préparation de cette nouvelle version de la révision des statuts, on prévoit faire des propositions de changement visant à renforcer la collégialité.

Margot Kaszap dit que, concernant les statuts, rien ne permet actuellement de protéger les collègues qui deviennent administrateurs et qui peuvent être congédiés dans cette fonction. Cette protection devrait être inscrite dans les statuts.

Louis-Philippe Lampron explique qu'il est en effet essentiel que les professeurs qui deviennent administrateurs soient protégés et bénéficient de la sécurité d'emploi. Il dit que le projet de révision des statuts qui a été proposé est plutôt de nature à affaiblir la sécurité d'emploi des collègues et explique que le CEX est en contact avec l'administration avec laquelle il échange au sujet de la situation des professeurs qui deviennent administrateurs et qu'on discute pour établir une lettre d'entente à ce sujet, laquelle permettrait de protéger la sécurité d'emploi des collègues administrateurs.

## **8. MODIFICATIONS AUX STATUTS DU SPUL | PRÉSENTATION ET VOTE**

Le président de l'assemblée invite le président du SPUL à présenter une proposition et à en expliquer son contexte.

## **Le Comité exécutif propose : (AG 2021-11-05\_07)**

*Que l'Assemblée générale adopte l'ajout de « **ou un membre associé du Syndicat** » aux articles 11.12 et 24.8 des présents Statuts du SPUL, les reformulant comme suit :*

*L'Assemblée générale du Syndicat*

*11.12 désigne chaque année un membre « **ou un membre associé du Syndicat** » pour présider à ses délibérations et une suppléante ou un suppléant pour le remplacer le cas échéant; la présidente ou le président de l'Assemblée ne vote qu'en cas de partage égal des voix;*

*Le Conseil syndical*

*24.8 élit chaque année au vote secret un membre « **ou un membre associé** » du Syndicat pour présider ses délibérations et une suppléante ou un suppléant pour le remplacer, le cas échéant;*

Louis-Philippe Lampron explique le contexte de cette proposition qui a été transmise le 1<sup>er</sup> octobre dernier, en conformité avec l'article 13.4 des statuts du SPUL. Cette modification va permettre qu'on sollicite des membres associés, c'est-à-dire des professeurs retraités, pour jouer le rôle de président ou de président suppléant de l'assemblée générale et du conseil syndical. Cela va permettre de resserrer les liens avec les collègues retraités, mais aussi d'élargir le bassin de recrutement pour trouver des gens pour présider les assemblées.

### **Questions des membres**

Pas de question

Les membres de l'assemblée votent et la proposition est adoptée à la majorité.

### **Modalité du référendum (si nécessaire)**

Le président de l'assemblée indique que :

- puisqu'il n'y a pas plus de 50 % plus un des membres du SPUL présents à cette Assemblée générale (article 18 des Statuts du SPUL); un référendum devra être tenu pour l'adoption des modifications aux présents Statuts.

La secrétaire du SPUL informe l'assemblée des modalités du référendum :

- Le prochain président de l'AG est désigné comme président du vote référendaire;
- Lucie Hudon, Céline St-Germain et Catherine Vézina sont désignées comme scrutatrices du vote référendaire.

Le président de l'assemblée informe les membres qu'étant donné les mesures sanitaires en cours, un vote à distance LimeSurvey sera transmis (à la fin de la présente séance) à tous les membres du SPUL à leur adresse courriel « ulaval ». La transmission est parfois longue due au serveur, certaines personnes pourraient recevoir le courriel demain seulement. Cette procédure garantit la confidentialité du vote.

Le dépouillement des votes aura lieu le vendredi 12 novembre, à 9 h. Il indique également que les membres du SPUL seront aussitôt informés par courriel du résultat du vote.



## 9. DOSSIER DE LA TRÉSORERIE

### **Rapport du Comité de surveillance de l'administration financière du SPUL | Réception**

Le président de l'assemblée invite le président du SPUL à présenter une proposition.

#### **Le Comité exécutif propose : (AG 2021-11-05\_08)**

*Que l'Assemblée générale reçoive le rapport du Comité de surveillance de l'administration financière du SPUL.*

Il invite maintenant Claire Bilodeau à présenter le rapport du Comité de surveillance de l'administration financière du SPUL.

Claire remercie les membres du Comité de surveillance de l'administration financière de leur travail.

#### **Questions des membres**

Pas de question

Le président invite les membres à voter sur la proposition.

Vote par sondage ZOOM.

**Adoptée à la majorité**

### **États financiers du fonds de fonctionnement du SPUL du 1<sup>er</sup> juin 2020 au 31 mai 2021 Adoption**

Le président de l'assemblée invite le président du SPUL à présenter une proposition.

#### **Le Comité exécutif propose : (AG 2021-11-05\_09)**

*Que l'Assemblée générale adopte les États financiers 2020-2021 du fonds de fonctionnement du SPUL.*

Il invite maintenant Claire Bilodeau à présenter les États financiers.

Claire Bilodeau prend la parole.

Claire Bilodeau explique que le document présente les états financiers du fonds de fonctionnement et que tout ce qui concerne le fonds de réserve est en annexe, ainsi que d'autres informations. Elle explique que le pourcentage d'amortissement peut sembler élevé, mais que c'est parce qu'une correction devait être faite dans le calcul établi sur l'amortissement.

#### **Questions des membres**

Pas de question

Le président invite les membres à voter sur la proposition.

Vote par sondage ZOOM.

**Adoptée à la majorité**

## **États financiers audités du fonds de réserve du SPUL du 1<sup>er</sup> juin 2018 au 31 mai 2021** **Adoption**

Le président de l'assemblée invite le président du SPUL à présenter une proposition.

### **Le Comité exécutif propose : (AG 2021-11-05\_10)**

*Que l'Assemblée générale adopte les États financiers audités 2018-2021 du fonds de réserve du SPUL.*

Il invite maintenant Claire Bilodeau à présenter les États financiers audités.

Claire Bilodeau prend la parole.

Claire explique que comme le prévoient les statuts du SPUL, les états financiers du fonds de réserve ont été audités pour une période de 3 ans.

### **Questions des membres**

Pas de question

Le président invite les membres à voter sur la proposition.

Vote par sondage ZOOM.

**Adoptée à l'unanimité**

## **Transfert du fonds de fonctionnement au fonds de réserve | Résolution**

Le président de l'assemblée invite le président du SPUL à présenter une proposition.

### **Le Comité exécutif propose : (AG 2021-11-05\_11)**

*ATTENDU QUE l'article 11.13 des Statuts du SPUL prévoit que l'Assemblée générale « autorise tout apport au Fonds de réserve et, sous réserve de l'article 54, tout prélèvement dudit Fonds »;*

*ATTENDU QU'un audit du Fonds de réserve est réalisé pour les années 2018 à 2021;*

*ATTENDU QUE des résolutions de transfert ont été adoptées au Conseil syndical pour les transferts effectués durant les années 2018-2019 et 2019-2020;*

*ATTENDU QU'aucune résolution n'a été adoptée en Assemblée générale pour ces transferts;*

*ATTENDU QUE ces transferts ont tous été faits dans l'objectif d'atteindre le « niveau normal [...] de 10,0 % de la masse salariale » précisé à l'article 52 des Statuts tout en visant à obtenir de bons taux de rendement ;*

*ATTENDU QU'aucun transfert n'a été fait durant l'année 2020-2021;*  
*Il est résolu d'autoriser, a posteriori, les transferts suivants du Fonds de fonctionnement vers le Fonds de réserve :*

- au montant de 47 263,72 \$ le 20 juin 2018;
- au montant de 392 069,46 \$ le 23 août 2018;
- au montant de 24 206,80 \$ le 30 octobre 2018;
- au montant de 20 371,13 \$ le 1<sup>er</sup> février 2019;
- au montant de 60 691,08 \$ le 21 février 2019;
- au montant de 143 884,08 \$ le 26 mars 2019;
- au montant de 80 758,91 \$ le 27 novembre 2019;
- au montant de 291 172,00 \$ le 24 février 2020.

Il invite maintenant Claire Bilodeau à présenter ce transfert.

Claire Bilodeau prend la parole.

Claire explique que, dans le processus de l'audit, elle s'est aperçue que ces transferts devaient être autorisés par l'assemblée générale et pas uniquement par le conseil syndical, qu'on avait omis de faire autoriser les transferts de 2018-2020 par l'assemblée générale et qu'ils doivent l'être.

### **Questions des membres**

Pas de question.

Le président invite les membres à voter sur la proposition.

Vote par sondage ZOOM.

**Adoptée à la majorité**

### **États financiers du CGAC du 1<sup>er</sup> juin 2019 au 31 mai 2020 et du 1<sup>er</sup> juin 2020 au 31 mai 2021 | Adoption**

Le président de l'assemblée invite le président du SPUL à présenter une proposition.

#### **Le Comité exécutif propose : (AG 2021-11-05\_12)**

*Que l'Assemblée générale adopte les États financiers 2019-2020 et 2020-2021 du CGAC.*

Il invite maintenant Marc Desgagné, président du Comité du SPUL sur les assurances collectives (CSAC) à présenter les États financiers du comité.

Marc Desgagnés présente les états financiers du comité du SPUL sur les assurances collectives. Il explique que le déficit structurel qui apparaît dans le bilan est dû à une augmentation du coût des médicaments, lesquels augmentent plus rapidement que la masse salariale. Il explique que des sommes ont été récupérées tant auprès de l'employeur qu'auprès de Desjardins au moment où on a changé d'assureur pour aller à la Croix Bleue et que c'est ce qui explique qu'on n'ait pas été déficit structurel dès 2018-2019.

### **Questions des membres**

Georges Lévesque demande si on a des stratégies pour faire face à la hausse du coût du régime et au déficit structurel.

Marc Desgagnés dit qu'on réfléchit à la question depuis un moment et que plusieurs stratégies peuvent être adoptées. On pourrait notamment aller chercher une contribution plus importante dans la prochaine négociation collective, on peut aussi optimiser les couvertures en aménageant le régime pour autoriser le recours à des médicaments biosimilaires. Les réserves permettent de faire face au déficit pour au moins un ou deux ans. Plusieurs scénarios sont en cours d'évaluation.

Françoise Lucbert dit qu'elle a eu du mal à utiliser le compte gestion santé, qu'elle a eu des difficultés à joindre l'assureur et qu'on lui a finalement refusé le remboursement de certains frais à même le compte gestion santé. Elle dit que la formule de ce compte n'est donc peut-être pas aussi intéressante que ce qu'en disait l'assureur et qu'on pourrait peut-être considérer la possibilité d'utiliser les sommes en question pour faire face au déficit du régime.

Marc Desgagné dit qu'il prend note de ses difficultés et invite les membres à ne pas hésiter à contacter le comité sur les assurances collectives s'ils ont des problèmes de ce genre puisque le comité peut au besoin accompagner les collègues dans leurs démarches. Concernant les remboursements sur le compte gestion santé, il explique que ce sont les règles d'exemptions fiscales qui s'appliquent.

Le président invite les membres à voter sur la proposition.

Vote par sondage ZOOM.

**Adoptée à l'unanimité**

### **Prévisions budgétaires du SPUL du 1<sup>er</sup> juin 2021 au 31 mai 2022**

#### **Dépôt**

Le président de l'assemblée invite le président du SPUL à présenter une proposition.

#### **Le Comité exécutif propose : (AG 2021-11-05\_13)**

*Que l'Assemblée générale constate le dépôt des prévisions budgétaires 20212022 du SPUL.*

Il invite maintenant Claire Bilodeau à présenter les prévisions budgétaires du SPUL.

Claire Bilodeau prend la parole.

Claire Bilodeau explique que, par rapport aux années précédentes, les prévisions budgétaires font désormais état des libérations et compensations syndicales et que certains postes budgétaires ont été ajoutés.

#### **Questions des membres**

Pas de question

Le président invite les membres à voter sur la proposition.

Vote par sondage ZOOM.

**Adoptée à la majorité**

## 10. CHANGEMENT AU TAUX DE COTISATION | PRÉSENTATION ET VOTE

Le président de l'assemblée invite le président du SPUL à présenter une proposition.

### **Le Comité exécutif et le Conseil syndical proposent : (AG 2021-11-05\_14)**

*ATTENDU QUE le Fonds de réserve a atteint la cible visée par les Statuts du SPUL;*

*ATTENDU QUE l'avoir du SPUL (Fonds de fonctionnement) était évalué à 2 176 924,03 \$ au 2021-05-31, dont une valeur de 70 358,03 \$ en immobilisations;*

*ATTENDU QUE le Fonds de fonctionnement aurait dû avoir, au 2021-05-31, une réserve de 125 000 \$ pour les clauses de retraite des employées du SPUL (au lieu de 70 000 \$);*

*ATTENDU QUE le budget 2021-2022 prévoyait un excédent de 432 175 \$;*

*ATTENDU QUE le budget 2021-2022 aurait dû prévoir une charge additionnelle de 30 000 \$ pour les clauses de retraite des employées;*

*ATTENDU QUE le Fonds de fonctionnement pourrait être suffisant si son avoir, net des immobilisations, représentait 50 % des charges prévues dans l'année;*

*ATTENDU QUE des ressources additionnelles pourraient être nécessaires à court terme pour assurer une transition réussie au sein des comités du SPUL;*

*ATTENDU QUE le taux de cotisation est actuellement de 1,5 %;*

*ATTENDU QU'un taux de cotisation d'environ 1,25 % conduirait à un budget relativement équilibré;*

*Que l'Assemblée générale fixe le taux de cotisation à 1,25 % à compter de la période de paye 2021-25 et prévoit un congé de cotisation de 0,25 %, ramenant la cotisation à 1 %, pour les périodes de paye 2021-25 à 2022-24.*

Il invite maintenant Claire Bilodeau à présenter ce changement au taux de la cotisation.

Claire Bilodeau prend la parole.

Claire Bilodeau explique que le taux est fixé à 1,25%, ce qui correspond au taux d'équilibre, mais que concrètement la cotisation va passer à 1% avec le congé de cotisation puisqu'il y a un surplus accumulé.

### **Questions des membres**

Arnaud Anciaux demande s'il est opportun de baisser la cotisation alors qu'on est à la veille d'une négociation et qu'il est important d'avoir un fonds de réserve suffisant pour pouvoir aller en grève ou faire des moyens de pression.

Claire explique que, conformément aux statuts du SPUL, le fonds de réserve ne doit pas excéder 10% de la masse salariale. Elle explique que la cotisation avait été augmentée pour le projet de maison des professeurs et que comme le projet a été abandonné ceci n'est plus nécessaire. Elle précise que le fonds de réserve devrait nous permettre de couvrir un arrêt de travail d'environ 4 mois.

Le président invite les membres à voter sur la proposition.

Vote par sondage ZOOM.

**Adoptée à la majorité**

## **11. ÉLECTIONS : RAPPORT SUR LES MISES EN CANDIDATURE**

Selon le Guide de procédure, le président et la secrétaire de l'assemblée, en l'occurrence Yvan LEANZA et Madeleine Pastinelli, sont désignés respectivement comme président et secrétaire d'élection.

Le président de l'assemblée invite la secrétaire du SPUL à faire rapport aux membres de l'Assemblée générale du contexte et de la procédure suivie pour les mises en candidature.

Madeleine Pastinelli fait rapport :

- Le mardi 19 octobre 2021, le Comité exécutif a transmis un courriel d'appel à candidatures, à tous les membres du SPUL, qui concernait cinq postes à pourvoir.
- En date du mercredi 27 octobre 2021, le Comité exécutif a reçu une candidature.
- Cette candidature a été retenue et sera proposée lors de la présente Assemblée.
- Elle précise que deux candidatures tardives ont été reçues :

François Brochu (Faculté de droit) Président de l'AG Fiche dans l'intranet – pas dans les documents

Jean Turgeon (Faculté de droit) Membre du Comité de surveillance de l'administration financière Fiche dans l'intranet – pas dans les documents

Benoit Drolet (Faculté de pharmacie) Membre du Comité de surveillance de l'administration financière Fiche dans l'intranet et dans les documents

### **Président.e des séances de l'Assemblée générale 2021-2022 un poste | vote à main levée (sondage ZOOM)**

Le président de l'assemblée ouvre une période de candidature et invite le président du SPUL à présenter une proposition.

#### **Le Comité exécutif propose : (AG 2021-11-05\_15)**

*La candidature de François Brochu (Faculté de droit) comme président des séances de l'Assemblée générale du SPUL jusqu'au point « Élections » lors de l'Assemblée générale ordinaire 2022-2023.*

Le président de l'assemblée demande si des candidatures spontanées sont proposées.

Aucune autre candidature n'est proposée. Le président de la séance clôt la période de mise en candidature et appelle le vote.

Vote par sondage ZOOM.

**François Brochu est élu à l'unanimité**

**Président.e suppléant.e de l'Assemblée générale 2021-2022**  
**un poste | vote à main levée (sondage ZOOM)**

Madeleine Pastinelli précise qu'aucune candidature n'a été reçue pour ce poste.

Le président de l'assemblée ouvre une période de mise en candidature et demande si des candidatures spontanées sont proposées.

Stéphanie Arsenault se propose comme candidate, le président du SPUL et le président de l'assemblée générale accueillent avec enthousiasme cette candidature spontanée,

Le président de la séance clôt la période de mise en candidature et le président appelle le vote

Vote par sondage ZOOM.

**Stéphanie Arsenault est élue à la majorité**

**Comité de surveillance de l'administration financière du SPUL**  
**Trois postes de membre | vote à main levée (sondage ZOOM)**

**1<sup>ER</sup> POSTE DE MEMBRE**

Le président de l'assemblée ouvre une période de candidature et invite le président du SPUL à présenter une proposition.

**Le Comité exécutif propose : (AG 2021-11-05\_16)**

*La candidature de Benoît Drolet (Faculté de pharmacie) comme membre du Comité de surveillance de l'administration financière du SPUL pour un mandat d'un an.*

Le président de l'assemblée demande si des candidatures spontanées sont proposées.

Aucune autre candidature n'est proposée. Le président de la séance clôt la période de mise en candidature et appelle le vote.

Vote par sondage ZOOM.

**Benoît Drolet est élu à la majorité**

**2<sup>E</sup> POSTE DE MEMBRE**

Le président de l'assemblée ouvre une période de candidature et invite le président du SPUL à présenter une proposition.

**Le Comité exécutif propose : (AG 2021-11-05\_17)**

*La candidature de Jean Turgeon (Faculté de droit) comme membre du Comité de surveillance de l'administration financière du SPUL pour un mandat d'un an.*

Le président de l'assemblée demande si des candidatures spontanées sont proposées.

Aucune autre candidature n'est proposée. Le président de la séance clôt la période de mise en candidature et appelle le vote.

Vote par sondage ZOOM.

**Jean Turgeon est élu à la majorité**

**Comité de surveillance de l'administration financière du SPUL  
Trois postes de membre | vote à main levée (sondage ZOOM)**

**3<sup>E</sup> POSTE DE MEMBRE**

Le président de l'assemblée ouvre une période de candidature.

Le président de l'assemblée demande si des candidatures spontanées sont proposées. Il précise que, conformément à nos statuts, les personnes qui sont déléguées ou déléguées substitués ne peuvent pas faire partie de ce Comité.

Yves Tremblay de la Faculté de médecine se propose comme candidat. Le président du SPUL et le président de l'Assemblée générale accueillent avec enthousiasme cette candidature spontanée.

Le président de la séance clôt la période de mise en candidature et appelle le vote.

Vote par sondage ZOOM.

**Yves Tremblay est élu à la majorité**

## **12. INFORMATION DU PRÉSIDENT ET QUESTION DES MEMBRES**

Le président de l'assemblée invite le président du SPUL à prendre la parole.

**Comité paritaire sur la lettre d'entente (remboursements dépenses COVID)**

Louis-Philippe Lampron explique que les travaux du comité paritaire qui s'occupe du remboursement des dépenses liées à la COVID et qui excèdent 600\$ ont commencé. Le comité est composé pour le SPUL de Alban Baudou (Littérature, théâtre et cinéma) et Martin Dumas (Relations industrielles) et, pour l'UL, de: Charles Couillard (dir. École de nutrition) et Martin Grenon (dir. Génie des mines)

La date limite pour soumettre une demande de remboursement a été fixée au 30 novembre prochain.

**Modalités d'enseignement Hiver 2022**

Louis-Philippe Lampron dit qu'un courriel a été envoyé aux collègues concernant le choix des modalités d'enseignement pour la session d'hiver. Comme on l'a indiqué dans le *SPULTIN* qui a récemment été transmis aux membres et comme Lyne Bouchard a pu le confirmer de vive voix au CEX, les directions d'unité ont été invitées à faire preuve de flexibilité et que, d'ici la mise à l'horaire des cours, il est normalement toujours possible de modifier les modalités d'enseignement d'un cours ou de demander à son responsable de revoir sa charge de travail s'il n'est pas possible de modifier les modalités d'enseignement de certains cours pour des raisons qui tiennent à des impératifs de programme.



## **Projet de révision des Statuts UL**

Louis-Philippe Lampron remercie les membres de leur appui dans le dossier de la révision des statuts de l'UL. Il explique qu'une rencontre de la RASUL a eu lieu récemment, qu'elle a permis d'établir une position commune de l'ensemble des syndicats et associations pour demander le retrait du projet actuel de révision des statuts et pour solliciter une rencontre à la secrétaire générale. En réponse à cette demande, la secrétaire générale a annoncé que le processus n'était pas achevé, qu'elle préparerait une deuxième version du projet de révision des statuts qui intégrerait les suggestions qu'on lui ferait et qui tiendrait compte des commentaires reçus et qu'on serait de nouveau invités à se prononcer sur cette deuxième version. Louis-Philippe Lampron précise que la date de la rencontre avec la secrétaire générale n'est pas encore fixée, mais qu'elle devrait avoir lieu prochainement.

## **Questions des membres**

Françoise Lucbert dit qu'elle est inquiète parce que, même si on ne contraint pas immédiatement les collègues à opter pour l'enseignement à distance, on subit de manière générale beaucoup de pression pour prendre le virage vers la « e-transformation » du campus. Elle précise que dans son unité la situation est alarmante, puisqu'ils ont un total de sept collègues qui sont partis ou qui ont annoncé leur départ et que ces postes ne seront pas remplacés. Dans ce contexte, plusieurs chargé.es de cours sont recrutés et on leur a annoncé qu'ils devraient tous enseigner à distance à l'hiver. Elle dit qu'elle s'inquiète de manière générale de ce tournant et qu'il lui semble important que l'on pense nos actions dans ce sens en collaboration avec les chargé.es de cours.

Louis-Philippe Lampron dit que c'est un des enjeux qui préoccupe beaucoup le CEX et le conseil syndical, surtout dans un contexte où plusieurs indices, dont l'invitation par l'administration du conférencier Ken Steele, la sortie publique de la rectrice disant qu'il n'y aurait pas de retour en arrière avec l'enseignement à distance et la mise sur pied du Groupe de travail post-COVID. Il explique que pour le moment, on en est toujours à une première étape des démarches sur cette question et qu'on a pour le moment demandé à l'administration de surseoir aux travaux de ce Groupe de travail. Il dit que si cette demande n'est pas entendue, on va envisager différentes options et qu'on pense entre autres à la possibilité de tenir des états généraux sur l'enseignement post-COVID et qu'on pense faire cela en collaboration avec les chargé.es de cours.

Julie Desrosiers explique que dans son unité des problèmes se posent toujours à propos du choix des modalités d'enseignement et se demande comment il faut structurer les initiatives à ce sujet, s'il est souhaitable d'avoir des discussions et des réflexions en assemblée, au sein des unités, au sujet des modalités d'enseignement ou s'il vaut mieux opter pour une démarche collective, via les états généraux que pourrait tenir le SPUL.

Louis-Philippe Lampron dit qu'on doit considérer 2021-2022 comme une année de transition, se caractérisant par la nécessité de faire preuve de flexibilité. Il dit que la réflexion que les collègues de la faculté de droit veulent mener s'inscrit dans un temps long, ce qui rejoint la réflexion que souhaite mener le SPUL si l'administration poursuit avec les travaux de son groupe de travail post-COVID. Il s'agit de réfléchir à ce que l'on souhaite conserver ou non des changements qui se sont imposés avec la COVID.

### **13. AFFAIRES NOUVELLES**

Louis-Philippe Lampron propose une motion de remerciement et de félicitations à Yvan Léanza, le président sortant de l'assemblée générale. Claire Bilodeau appuie la proposition, qui est adoptée à l'unanimité.

Louis-Philippe Lampron remercie Lucie Hudon, Catherine Vézina, Céline St-Germain, Isabelle Fillion et Caroline Dallaire pour leur appui et la qualité de leur travail.

Benny Rigaux-Bricmont souhaite souligner la qualité exceptionnelle du travail qui a été fait par le CEX dès cet été pour réagir au projet de modification des statuts de l'UL.

### **14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

#### **Proposition Bastien – Rigaux Bricmont (AG 2021-11-05\_18)**

*Que la séance de l'Assemblée générale du 5 novembre 2021 soit levée.*

Vote par sondage ZOOM.

**Adopté à l'unanimité**

La séance est levée à 11 h 26.

Lu et approuvé par :

---

Yvan Leanza  
Président de l'Assemblée générale du SPUL  
Le 6 novembre 2021

---

Madeleine Pastinelli  
Secrétaire du SPUL